



Renseignements urgents!!!!

Par **pollux_old**, le **28/06/2007** à **06:50**

Bonjour,rnrnJ'ai ete condamné recemment a une peine de 10 mois de prison avec sursis et 2 ans de mise a l'epreuve pour une bagarre le 29 mai 2007, et la je repasse pour outrage à agent le 5 juillet alors que cette histoire date du mois de juin 2006.rnrnQue va-t-il m'arrivé en gros? rnJe sais tout ça n'est pas malin,mais quand on a la poisse!rnrnJe vis seul avec mon enfant et j'ai du travail.rnrnCar j'ai l'année derniere perdu ma soeur d'une leucemie, perdu ma femme qui m'a trompée pour cause que je travaillais trop,et perdu mon entreprise dans la foulée....Alors j'ai perdu pied et je me suis retrouvé dans cette situation.rnrnAujourd'hui cela va mieux,mais les ennuis sont là!!rnrncordialement!

Par **Dinah**, le **28/06/2007** à **15:51**

Bonjour.rnrnLa sanction dépend bien évidemment des circonstances de l'infraction.rnSi vous avez outragé une personne dépositaire de l'autorité publique (la formule vise surtout les policiers, gendarmes,...), vous encourez six mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende.rnL'infraction étant différente de la précédente, je ne pense pas que le sursis sera révoqué.rnrnMais votre avocat s'y connaît beaucoup mieux que moi en principe, donc pour plus de précisions et pour avoir une réponse certaine, n'hésitez pas à lui poser des questions, il est là pour ça !